

Principalement en ville, mais dans l'espace rural pour les Britanniques

Les immigrés résident le plus souvent dans les grands pôles urbains. Ils sont au contraire moins présents que les non-immigrés dans les couronnes périurbaines. Les Britanniques font exception et s'installent en majorité dans les espaces ruraux.

Auteur : Insee

La répartition des immigrés sur le territoire breton diffère de celle des non-immigrés. À l'exception de ceux provenant de l'Union européenne, les immigrés résident le plus souvent dans les grands pôles urbains (figure 1). C'est notamment le cas des trois quarts des personnes originaires d'Afrique et d'Asie.

Principalement dans les grands pôles...

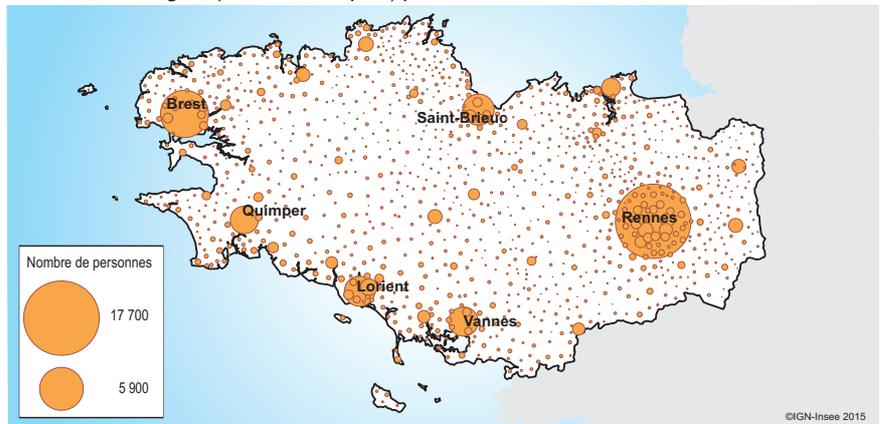
Les villes de Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Lorient, Vannes et Quimper concentrent ainsi 39 % de la population immigrée en Bretagne contre 17 % des non-immigrés (figure 2). A contrario, les immigrés sont moitié moins présents que les non-immigrés dans les couronnes périurbaines des grandes villes.

Les immigrés les plus concentrés dans les grands pôles, pour plus de 80 %, sont ceux originaires du Maroc, du Liban, du Congo, de Guinée, de Chine, de Turquie, d'Angola, des Comores et de Mauritanie. Cette présence dans les grands pôles urbains va souvent de pair avec des taux élevés de résidents en logement HLM (Comores, Turquie, Congo par exemple) ou d'étudiants (Chine).

La localisation géographique des immigrés d'origine européenne se rapproche plus de celle des non-immigrés. Ainsi, entre 20 % et 25 % des immigrés originaires du Portugal, d'Allemagne et des Pays-Bas résident dans les couronnes périurbaines des grands pôles.

2 Les immigrés non britanniques se concentrent dans les grandes villes

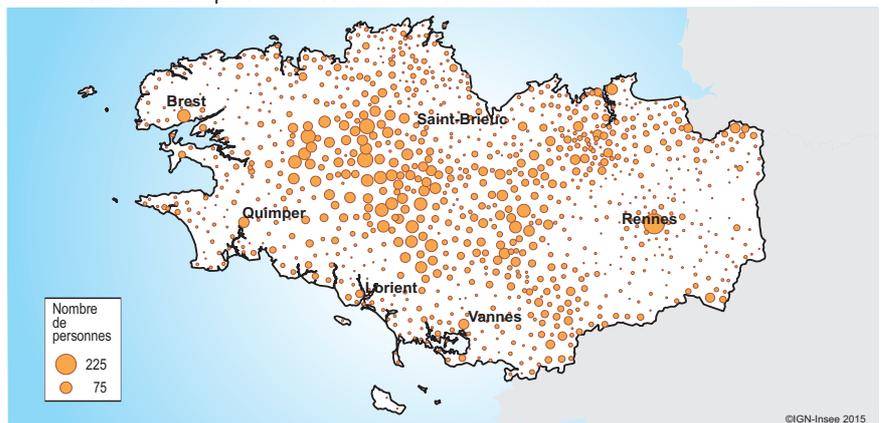
Nombre d'immigrés (hors Britanniques) par commune



Source : Insee, recensement 2011

3 Les Britanniques privilégient l'implantation dans les zones rurales

Nombre de Britanniques dans les communes bretonnes



Source : Insee, recensement 2011

1 Les immigrés hors Union européenne résident principalement dans les grands pôles

Lieu de résidence des immigrés en fonction de l'origine

	Pays de l'Union européenne à 27	Autres pays d'Europe	Afrique	Asie	Amérique	Immigrés (ensemble)	Non-immigrés
Communes appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)	32,2	62,3	73,8	75,5	57,3	56,2	35,2
Communes appartenant à la couronne d'un grand pôle	16,6	15,3	11,8	11,6	17,7	14,2	27,8
Petits et moyens pôles (de 1 500 à moins de 10 000 emplois)	10,7	9,8	6,4	5,9	9,1	8,3	11,8
Communes multipolarisées et communes isolées	40,5	12,6	8,0	7,0	15,9	21,3	25,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement 2011

...mais les Britanniques dans les espaces ruraux

Les Britanniques, dont l'installation en Bretagne est souvent motivée par le passage à la retraite, se distinguent fortement. Ils privilégient en effet une implantation à l'écart des grands pôles urbains (seuls 9 %

d'entre eux y résident) et choisissent d'habiter dans les zones plus rurales (*figure 3*). Ils sont ainsi 70 % à habiter dans l'espace multipolarisé ou dans les communes isolés. Ces choix se différencient de ceux des retraités d'autres nationalités européennes, par exemple les immigrés originaires de Belgique, qui s'installent plus volontiers sur

le littoral.

Au delà de ces grandes tendances, il est difficile, compte tenu de la faiblesse des effectifs, de déterminer des implantations plus localisées liées à l'emploi, par exemple. ■